

Compte-rendu synthétique

Pour affichage à :

- Siège de l'EPT - Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine - 2 Avenue Youri Gagarine - 94400 Vitry-sur-Seine ;
- Hôtel de Ville des communes membres de l'EPT aux horaires habituels d'ouverture des mairies ;
- Publié, ainsi que les délibérations, sur les sites internet : <http://www.grandorlyseinebievre.fr>

L'an deux mille dix-neuf, le 19 mars à 19h55 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 13 mars 2019.

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à
SAVIGNY-SUR-ORGE	Madame	ACHTERGAELE	Nadège	Repr	Françoise SOURD
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	AFFLATET	Alain	P	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	ALTMAN	Sylvie	Repr	Alexandre BOYER
IVRY-SUR-SEINE	Madame	APPOLAIRE	Annie-Paule	Abs	
ORLY	Monsieur	ATLAN	Thierry	Abs	
VALENTON	Madame	BAUD	Françoise	P	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	BELL-LLOCH	Pierre	P	
LE KREMLIN-BICETRE	Madame	BENBELKACEM	Sarah	Repr	Jean-Luc LAURENT
SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	BENETEAU	Sébastien	Repr	Robin REDA
VIRY-CHATILLON	Monsieur	BERENGER	Jérôme	Repr	Jean-Marie VILAIN
ORLY	Madame	BESNIET	Nathalie	Abs	
THIAIS	Monsieur	BEUCHER	Daniel	P	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	BOURJAC	Jean-Marc	P	
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	BOUYSSOU	Philippe	P	
LE KREMLIN-BICETRE	Madame	BOYAU	Lina	Abs	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Monsieur	BOYER	Alexandre	P	
ARCUEIL	Monsieur	BREUILLER	Daniel	P	
VILLEJUIF	Madame	CASEL	Catherine	Abs	
RUNGIS	Monsieur	CHARRESON	Raymond	P	
FRESNES	Madame	CHAVANON	Marie	P	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	CHICOT	Rémi	P	
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	CHIESA	Pierre	P	
GENTILLY	Monsieur	DAUDET	Patrick	P	
CHEVILLY-LARUE	Madame	DAUMIN	Stéphanie	P	
CACHAN	Madame	DE COMARMOND	Hélène	P	
L'HAY-LES-ROSES	Monsieur	DECROUY	Clément	P	
THIAIS	Monsieur	DELL'AGNOLA	Richard	Repr	Daniel BEUCHER
CHEVILLY-LARUE	Monsieur	DELUCHAT	André	P	
CHOISY LE ROI	Madame	DESPRES	Catherine	Repr	Patrice DIGUET
CHOISY LE ROI	Monsieur	DIGUET	Patrice	P	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Madame	DINNER	Nathalie	Abs	
FRESNES	Monsieur	DOMPS	Richard	Abs	
ATHIS-MONS	Monsieur	DUMAINE	Julien	Abs	
CACHAN	Monsieur	FOULON	Jacques	P	
VILLENEUVE-LE-ROI	Monsieur	GAGNEPAIN	Pascal	P	
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	Monsieur	GAUDIN	Philippe	P	
SAVIGNY-SUR-ORGE	Madame	GERARD	Anne-Marie	Repr	Laure HUBERT
ARCUEIL	Madame	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Repr	Christine JANODET
VILLEJUIF	Monsieur	GIRARD	Dominique	Repr	Edith PESCHEUX
VILLENEUVE-LE-ROI	Monsieur	GONZALES	Didier	P	
ABLON-SUR-SEINE	Monsieur	GRILLON	Eric	P	
VILLEJUIF	Madame	GRIVOT	Annie	Repr	Clément DECROUY

SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	GUETTO	Daniel	Repr	Eric MEHLHORN
CHOISY LE ROI	Monsieur	GUILLAUME	Didier	Repr	Sylvie MONTOIR
VILLENEUVE-LE-ROI	Madame	HAMID	Sakina	Repr	Didier GONZALES
FRESNES	Monsieur	HELBLING	Denis	Repr	Marie CHAVANON
L'HAY-LES-ROSES	Madame	HUBERT	Laure	P	
CHOISY LE ROI	Monsieur	ID ELOUALI	Ali	Abs	
ORLY	Madame	JANODET	Christine	P	
L'HAY-LES-ROSES	Monsieur	JEANBRUN	Vincent	P	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	KENNEDY	Jean-Claude	P	
PARAY-VIEILLE-POSTE	Madame	LALLIER	Nathalie	Repr	Raymond CHARESSON
LE KREMLIN-BICETRE	Monsieur	LAURENT	Jean-Luc	P	
VILLEJUIF	Monsieur	LE BOHELLEC	Franck	Repr	Elie YEBOUET
CACHAN	Monsieur	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs	
VITRY-SUR-SEINE	Madame	LEFEBVRE	Fabienne	Repr	Isabelle LORAND
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	LEPRETRE	Michel	P	
IVRY-SUR-SEINE	Madame	LESENS	Evelyne	Repr	Pierre CHIESA
VILLEJUIF	Monsieur	LIPIETZ	Alain	P	
VITRY-SUR-SEINE	Madame	LORAND	Isabelle	P	
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	MARCHAND	Romain	Repr	Philippe BOUYSSOU
THIAIS	Madame	MARCHEIX	Virginie	P	
SAVIGNY-SUR-ORGE	Monsieur	MEHLHORN	Eric	P	
VIRY-CHATILLON	Madame	MERRINA	Arielle	P	
VITRY-SUR-SEINE	Madame	MONTOIR	Sylvie	P	
FRESNES	Madame	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs	
LE KREMLIN-BICETRE	Monsieur	NICOLLE	Jean-Marc	Repr	Michel LEPRETRE
MORANGIS	Monsieur	NOURY	Pascal	P	
CHOISY LE ROI	Monsieur	PANETTA	Tonino	Repr	Alain AFFLATET
VILLEJUIF	Monsieur	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Abs	
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	PERREUX	Jacques	P	
JUVISY-SUR-ORGE	Monsieur	PERRIMOND	Michel	P	
CACHAN	Madame	PESCHEUX	Edith	P	
ATHIS-MONS	Monsieur	PETETIN	Pascal	P	
IVRY-SUR-SEINE	Madame	PIERON	Marie	Repr	Jacques FOULON
JUVISY-SUR-ORGE	Monsieur	REDA	Robin	P	
CHOISY LE ROI	Madame	RIFFAUD	Isabelle	Abs	
ATHIS-MONS	Madame	RODIER	Christine	P	
ATHIS-MONS	Monsieur	SAC	Patrice	Repr	Hélène de COMMARMOND
VIRY-CHATILLON	Monsieur	SAUERBACH	Laurent	Repr	Arielle MERRINA
THIAIS	Monsieur	SEGURA	Pierre	P	
L'HAY-LES-ROSES	Madame	SOURD	Françoise	P	
IVRY-SUR-SEINE	Monsieur	TAGZOUT	Mourad	Abs	
VITRY-SUR-SEINE	Madame	TAILLEBOIS	Sarah	Repr	Jean-Marc BOURJAC
VITRY-SUR-SEINE	Monsieur	TMIMI	Hocine	Repr	Jean-Claude KENNEDY
GENTILLY	Madame	TORDJMAN	Patricia	Repr	Patrick DAUDET
VITRY-SUR-SEINE	Madame	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	Repr	Francoise BAUD
VILLEJUIF	Monsieur	VIDAL	Philippe	P	
VIRY-CHATILLON	Monsieur	VILAIN	Jean-Marie	P	
IVRY-SUR-SEINE	Madame	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr	Stéphanie DAUMIN
VILLEJUIF	Monsieur	YEBOUET	Elie	P	

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin Reda

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibérations	Présents	Absents	Pouvoirs	Votants
N°1294 à N°1297	47	15	30	77

La majorité des membres en exercice étant présente, le Conseil peut délibérer et le Président ouvre la séance du Conseil territorial à 19h55. Monsieur Robin Reda est désigné secrétaire de la présente séance.

Le compte rendu de la séance du conseil territorial du mardi 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2019-03-19_1294

Compte rendu de la délibération du bureau territorial et des décisions du Président dans le cadre des délégations d'attributions du conseil territorial

Le Conseil territorial prend acte de la délibération n°1293 prise par le bureau lors de la séance du 12 février 2019 et des décisions n°977 à 1149 prises par le Président.

Vote : Pour : 76 – Abstention : 1

Délibération n°2019-03-19_1295

Convention de transfert des ouvrages avec l'EPA ORSA

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention de transfert des ouvrages en VRD et espaces communs du lotissement Agroquartier Montjean Est à Rungis.

Vote : Pour 77

Délibération n°2019-03-19_1296

Modification du tableau des effectifs de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Il autorise pour le poste de chef.fe de projet renouvellement urbain Villejuif L'Haÿ-les-Roses, pour le poste de chef.fe de projet renouvellement urbain Quartier Nord – Plateau à Villeneuve-Saint-Georges, pour le poste de chef.fe de projet renouvellement urbain Villejuif L'Haÿ-les-Roses sur le quartier Lebon Lamartine Hochart, pour le poste de chargé.e de projet NPRU Villeneuve-Saint-Georges, pour les postes de chargé.e.s de mission clauses sociales, pour le poste de chef.fe de projet Europe, le recrutement d'agents non titulaires dans le cas où aucun agent titulaire n'aurait pu être recruté sur un poste ouvert à recrutement à l'issue d'un délai de six semaines à compter de la déclaration de vacance ou de création d'emploi, ce dernier pourrait être pourvu par un agent non-titulaire selon les conditions suivantes :

- Correspondance du grade attribué avec les missions à réaliser
- Recrutement sur le fondement de l'article 3-2 (ou 3-3 selon la nature des missions pour un emploi afférent à la catégorie hiérarchique A)
- Détention des niveaux de diplômes requis (ou au regard expérience acquise)
- Rémunération afférente à l'emploi fixée par référence aux grilles indiciaires de référence, par rapport au niveau de rémunération qui serait celui d'un titulaire d'expérience (ancienneté) équivalent pour des responsabilités identiques, soit une rémunération calculée sur la grille du grade de référence et comprise entre l'échelon 1 et l'échelon terminal selon l'ancienneté à considérer.

Il autorise pour la fonction de format-eur-riche du réseau linguistique l'application de la dérogation au principe énoncé à l'article 3 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, et sous réserve de l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, pour permettre que les agents ainsi recrutés soient engagés par contrat à durée déterminée d'une durée maximale de trois ans, sur la base des grilles indiciaires correspondant à la catégorie hiérarchique B. Ces contrats étant renouvelables par reconduction expresse, dans la limite d'une durée maximale de six ans. Si, à l'issue de cette durée, ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Vote : Pour 76 – Abstention : 1

Délibération n°2019-03-19_1297

Reconduction des conventions de mutualisation des assistantes sociales et de la psychologue du travail entre l'EPT et les villes de Fresnes, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif (communes membres de l'ex CAVB)

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la reconduction des conventions d'adhésion pour le service d'assistante sociale avec les villes de Fresnes, du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif, et pour le service de psychologue du travail pour le personnel avec les villes du Kremlin-Bicêtre et de Villejuif. Il précise que ces conventions sont conclues pour une durée de trois ans renouvelables par reconduction expresse et qu'elles prennent effet au 1^{er} janvier 2019 pour les communes de Fresnes et du Kremlin-Bicêtre, et une durée d'un an renouvelable par reconduction expresse et qu'elle prend effet au 1^{er} janvier 2019 pour la commune de Villejuif.

Vote : Pour 77

Levée de séance à 20h05



A Orly, le 21 mars 2019

Le Président

Michel LEPRETRE